

Commune de Paudex

bureau du conseil communal



Procès-verbal de la séance du Conseil communal

du 19 avril 2021, à la salle du Conseil communal de Paudex

La présidente ouvre la séance à 20h00 précises.

Sont excusés : Mmes Liliane Enz, Jasmine Baudois-Pichard et MM. Mohammed Khelidj et Luc Viand.

1. Appel des conseillères et conseillers :
29 personnes sont présentes, 4 sont excusées et 7 sont absentes.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Acceptation de l'ordre du jour.

La présidente L'ordre du jour est accepté^{ff} à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021.

M. Desbaillets revient sur son intervention au sujet des toits à un pan (page 5) pour s'assurer de la justesse de la réponse de M. Spring.

M. Spring répond que les toits à un pan sont interdits d'office et qu'il n'est donc pas nécessaire de le préciser.

M. Hoffmann demande des éclaircissements au sujet de la page 7 du PV et des stations de vélos.

M. Spring Après discussion, M. Spring propose de rajouter des explications sur les détails de construction (hauteur, un pan...) si cela est demandé par des conseillers et il précise également que les stations vélos sont toujours prises en compte dans les permis de construire.

La présidente propose à l'assemblée d'accepter le PV. Ce qui est fait à l'unanimité.

4. Communication du bureau

La présidente rappelle aux présidents des commissions qu'il faut transmettre les rapports en version informatique, si possible.

Elle signale à l'assemblée que M. Chaubert a pris la charge de la syndication pour la prochaine législature.

M. Kehtari	explique son choix de ne pas se représenter. La charge de la commune était lourde et se rajoutait à la gestion de sa société et de sa famille. Cela a été une décision difficile à prendre mais d'entente avec les autres municipaux, il a pu se décharger de la syndication. M. Chaubert était motivé par cette succession et cela a facilité la décision de M. Kehtari qui conservera le dicastère des finances.
La présidente	ajoute que 8 personnes ont été élues tacitement au poste de suppléants.
5.	Mise à jour du règlement intercommunal du SDIS Ouest-Lavaux - Préavis no 02/2021
La présidente	remercie Mme Chaubert et le reste de la commission qui ont fourni un gros travail pour l'élaboration de ce document.
Mme Chaubert	donne lecture de son rapport que chaque conseiller avait reçu.
La présidente	parcourt le préavis avec l'assemblée (survol des articles et des annexes). Aucune question n'est posée, le préavis est accepté à l'unanimité.
6.	Bordinette 12, Campagne Marcel – réparations
La présidente	remercie l'ensemble des commissions pour leur travail.
M. Maillard	donne lecture de son rapport financier que chaque conseiller avait reçu auparavant.
La présidente	donne la parole à M. Berthet.
M. Berthet	président de la commission présente son rapport.
La présidente	reprend le préavis, point par point, avec l'assemblée.
M. Frigerio	pose des questions sur la location du caveau. Le caveau est-il souvent loué ? Est-il rentable ?
M. Kehtari	explique que pour l'instant, il n'y a pas de statistiques qui existent pour le moment et qu'à l'avenir on pourrait y remédier. M. Kehtari précise que pendant les fêtes, le caveau n'est pas loué.
M. Witschi	fait la remarque qu'il est dommage de ne pas pouvoir louer ce caveau pendant les fêtes. Il souligne également que le règlement est compliqué et qu'il ne facilite pas la location.
M. Kehtari	propose de reprendre ce sujet en Municipalité
La présidente	clôt la discussion et propose de passer au vote sur ce préavis. Elle en relit les différents points. Excepté une abstention, le préavis est accepté à l'unanimité.

7. Communications municipales

Mme Martin Aborde le questionnement sur l'importance des sujets à traiter dans son dicastère. Elle rappelle que 2 Fr. par habitants de Paudex sont accordés chaque année pour soutenir des projets sociaux.

Exemple d'aide : Au Sénégal, 1200 agricultrices sont soutenues, ce qui leur permet d'améliorer le rendement de leurs cultures.

La grande salle transformée est le résultat d'un long travail entre la Municipalité et les différents intervenants. Il a fallu jongler entre les exigences sécuritaires, pour la gym, et garder malgré tout, l'idée d'avoir une salle polyvalente. Par exemple, les vitraux nous rappellent une autre utilisation de ces locaux. Cette salle est utilisée par l'UAPE, par les seniors, et par la garderie, qui favorise les mouvements chez les petits.

Village solidaire a maintenant un local qui lui est dédié à l'ancienne poste. Ce projet prend tranquillement son essor malgré les contraintes liées au Covid. Plusieurs activités ont été mises en place. Ce projet est soutenu par des subventions de la Loterie romande.

M. Fontannaz précise que la vente de vin aura lieu le 17 mai prochain. Il remercie le Conseil pour l'acceptation des 2 préavis de la soirée.

M. Spring souligne que les travaux du site communal se terminent. Le WC public sera bientôt en service et les habillages extérieurs devraient s'équilibrer d'ici les semaines à venir.

M. Chaubert BHNS : il reprend quelques éléments de ce grand projet avec un Powerpoint. Il rappelle l'historique de ce grand chantier intercommunal. En 2007, Paudex s'était engagé à un partenariat avec les autres communes. Suite à la suspension, il a été décidé de présenter le projet en deux étapes. Il rappelle que le préavis de financement est lié à l'état des finances communales. Les autres communes réclameraient des dédommagements si la commune de Paudex se retirait de ce projet. Bien entendu, les décisions finales seront prises par le Conseil.

M. Desbaillets pose la question suivante : est-ce que le Conseil communal avait donné vraiment son avis en 2007 ?

M. Chaubert précise que c'étaient les Municipalités qui avaient décidé la mise en route du projet.

M. Kehtari L'accord a toujours été valable, sous réserve de l'acceptation du Conseil communal. Dans tous les engagements, le Conseil a toujours le dernier mot.

M. Esteve rappelle le manque à gagner (en temps et en finances) réel pour les habitants de Paudex dans ce projet.

M. Chaubert propose d'avoir un débat d'idées sur le sujet.

- M. Kehtari rappelle que quand le projet a démarré, la Commune de Paudex n'avait pas de problème financier. Il souligne qu'avec M. Chaubert ils ont réussi à apporter quelques modifications mais qui malheureusement auront peu d'impact sur le coût global. La route du Simplon, avec ou sans les BHNS, devra subir des réfections à hauteur de plusieurs millions et actuellement, ce sont plus de 70 oppositions qui sont en train d'être traitées par la Municipalité.
- M. Frigerio rappelle que le Conseil, lors de la dernière séance, n'avait pris aucune décision en faveur de ces BHNS. Il voudrait savoir si la commune n'aurait pas honoré un engagement face à ce projet. Il nous remémore qu'en 2011, le conseil avait voté un préavis de 200 000 Fr. pour le dit projet. Dernière question : quel serait le risque financier de la commune en cas de renoncement ?
- M. Chaubert l'engagement de la commune est d'aller jusqu'au préavis qui sera accepté ou rejeté. Il n'y a pas d'engagement financier au-delà de cela.
- M. Kehtari nous explique que par cette convention, la commune s'est engagée à l'élaboration de ce projet qui a été mis à l'enquête. Elle travaille actuellement à la levée des oppositions.
- M. Witschi Est-ce que la commune a fait une demande officielle au canton pour une aide financière ?
- M. Kehtari en 2019, cette demande a été faite mais le canton ne pouvait pas nous aider vu qu'il n'y avait pas de bases légales pour avoir une subvention « spéciale » en notre faveur. L'autonomie de la commune est préservée.
- La présidente remercie l'assemblée et clôt la séance à 21h20. La date de la prochaine séance est fixée **au lundi 21 juin à 19h00.**

Pour rappel la séance prévue le 3 mai 2021 est ajournée.

La Présidente :

Céline Dillner-Reichen

Le secrétaire suppléant :

Pierre-André Di Natale